



Actions Intégrées de développement

Rapport d'activités 2013



économie sociale
compétences humain
formation
projets
citoyen développement
insertion pédagogie



Jun 2014

AID COORDINATION
RAPPORT D'ACTIVITES 2013

Juin 2014

I. LA REALITE DU RESEAU 2013

Dans un rapport d'activités du réseau AID, il est important de faire le point sur sa réalité. Celle-ci est de deux ordres : d'une part le nombre de centres qu'il fédère, ce qu'ils représentent, et d'autre part, la réalité des stagiaires pour lesquels nous existons.

1. Les centres AID¹

Comme en 2012, le réseau AID se compose, de trente-deux associations dont vingt-sept en Wallonie et cinq à Bruxelles.

Les centres se décomposent en dix EFT et une AFT, dix-sept OISP en Wallonie et quatre centres OISP à Bruxelles. On distingue dix-sept centres intégrés et quinze centres associés.

Les centres affiliés à AID :

	EFT			OISP	
1	HABILUX	Intégré	12	AID BW - OISP	Intégré
2	AID Hainaut centre EFT	Intégré	13	Agora	Intégré
3	AID Tubize	Intégré	14	AID Hainaut centre OISP	Intégré
4	Croc'Espace	Intégré	15	Alter-Form	Intégré
5	AID Soleilmont	Intégré	16	La Trêve	Intégré
6	L'Escale	Intégré	17	Le Cid	Intégré
7	Le Perron	Intégré	18	CF 2m	Intégré
8	La Calestienne	Associé	19	La Chôm'hier	Intégré
9	La Passerelle	Associé	20	CEFAID	Intégré
10	Parfums du Monde	Associé	21	COFTEN	Intégré
11	ARPAIJE	Associé	22	CAP EMPLOI	Associé
			23	La Charlemagn'rie	Associé
			24	Depromesem	Associé
			25	En Avant	Associé
			26	Mode d'emploi Brabant wallon	Associé
			27	Mode d'emploi Luxembourg	Associé
			28	Mode d'emploi Namur	Associé
			29	Mode d'emploi Picarde	Associé
			30	Mode d'emploi Liège – Huy – Waremme – Verviers	Associé
			31	Mode d'emploi Charleroi	Associé
			32	Mode d'emploi Mons – La Louvière	Associé

¹ Les détails concernant les centres se trouvent en annexe 1

2. Au niveau des stagiaires

Les informations intègrent les données de l'ensemble des centres AID, qu'ils soient intégrés ou associés.

De façon synthétique, notre action en 2013 a concerné **2.304** personnes. En 2012, nous avons accueilli quasi le même nombre de stagiaires (2.288).

Au niveau des heures, il y a une légère diminution. En 2012, les centres avaient réalisé **1.013.169 heures**. En 2013, ils en ont réalisé **940.158 heures**.

Le nombre de stagiaires est en légère augmentation alors que le nombre d'heures de formation diminue. On peut en tirer la conclusion que, de manière moyenne, les stagiaires restent plus longtemps en formation qu'en 2012. C'est peut-être lié au niveau du public.

En annexe 2, se trouvent les tableaux qui détaillent l'analyse du public par sexe, suivant le niveau de qualification (diplôme), l'âge, le statut administratif à l'entrée en formation et les résultats par rapport à l'objectif professionnel (emploi ou formation).

Remarque : ces tableaux portent sur le total des stagiaires des centres. Il ne s'agit pas ici du rapport d'activités de chaque centre. Ce qui apparaît comme données, gomme donc toutes les disparités qui existent entre les centres. Il n'y a que quand une différence importante entre EFT et OISP apparaît que celle-ci est relevée.

II. L'AID COORDINATION ET LE CAHIER DES CHARGES

Les accords énoncent que l'AID Coordination est un des outils de la solidarité, en ceci qu'elle reçoit notamment pour fonction d'organiser des services, financés par tous sur une base égalitaire, même s'ils sont utilisés de manière différenciée.

L'AID Coordination est chargée de **cinq missions** qu'on identifie comme suit :

1. La gestion déléguée de relations extérieures et de relations politiques pour compte de tous

2. L'information et la communication

3. La réflexion et l'animation pédagogique

4. Le développement

5. L'aide à la gestion

Au travers de ce rapport d'activités, passons ces différents axes en revue, comment ils ont été développés en 2013. Ils sont détaillés dans l'ordre même si dans la réalité, ces différents axes sont en connexions.

1. La gestion déléguée de relations extérieures et de relations politiques

1.1. L'année 2013 : la mise en place des changements entamés en 2012

1.1.1 Le décret Accompagnement Individualisé :

En 2012, le dispositif intégré d'insertion a été abrogé et remplacé par l'accompagnement individualisé (A.I.). Tout en se centrant sur le stagiaire (ce que tout le monde affirme), l'A.I. met le FOREM comme pierre angulaire du système. Sa philosophie se situe dans la politique de l'état social actif, en passant d'une responsabilité collective vers une responsabilisation individuelle. L'accompagnement individualisé se situe clairement dans la ligne de l'activation des allocations de chômage. L'année 2013 a été l'année de l'opérationnalisation de l'A.I. En 2012, nous avons pointé des risques et des questions. Après de longues discussions, le contrat de coopération a été approuvé. Il a fallu un an pour arrêter le texte. Les premiers contrats ne seront signés qu'en 2014.

Ces politiques influencent directement le travail réalisé par les centres AID. Aussi, tout au long de l'année 2013, nous avons développé un processus de veille, notamment au travers de collaborations renforcées et croisées avec la CSC et le service TSE en particulier.

1.1.2 La réforme du décret EFT/OISP :

L'année 2013 est clairement restée dans la lignée de 2012. Durant le premier semestre, nous avons continué à discuter, négocier les termes du décret. Texte que le Ministre voulait voir voté en 2012 et appliqué déjà à partir du 1^{er} janvier 2013.

Fin 2012, il reste beaucoup de points de désaccords. Vu les difficultés d'avancer, suite à la manifestation qui a réuni plus de 2.500 personnes, le secteur interpelle non plus seulement le ministre mais l'ensemble du gouvernement. Des engagements sont pris par l'ensemble du gouvernement. Les négociations peuvent recommencer. En parallèle, les négociations à propos des arrêtés d'exécution commencent. La fédération qui assure la vice-présidence de l'Interfédé (voir point Interfédé ci-dessous) est associé à toutes les discussions. Après ces long mois (années) et des centaines de rencontres, de contacts, d'action de lobbies, on arrive à un texte. Il est loin de rencontrer les demandes, attentes du secteur et est porteur d'imprécisions, de questions, de risques. Mais on est allé le plus loin possible, en ciblant les arrêtés d'exécution comme moyen d'encore avancer. Le décret a été voté **le 10 juillet 2013**.

Au niveau des arrêtés, la situation n'est pas plus simple. Durant tout le temps de négociation, nous avons dû évaluer jusqu'où aller sans rompre les discussions au risque de laisser le ministre passer en force au gouvernement. On s'approche de la fin de la législature. Le choix stratégique fait est d'enregistrer le maximum possible. Nous ne savons pas quel sera la composition du prochain gouvernement, le transfert des compétences pointe son nez et la situation économique ne va pas en s'améliorant.

Durant toute l'année, les fédérations se sont concertées régulièrement pour se mettre d'accord sur les positions à défendre, le discours commun à porter et le mandat des négociateurs. Ce ne fut pas toujours facile, cela a nécessité du temps mais le secteur a pu réaffirmer ses options, ses valeurs, parfois contre l'avis, le souhait de certains acteurs de terrain. En AID, les évolutions des textes ont fait l'objet de nombreux retours et de nombreuses discussions en Inter-AID.

1.1.3 La réforme de l'Interfédé :

Le CA de l'Interfédé est composé des cinq fédérations. Deux membres par fédération composent le CA. Les mandats sont assurés par Eric et par Joël. Le CA se réunit une fois par mois.

L'année 2012 a été une année de forte tension. En 2013, le GT institutionnel, accompagné par Bernard Fuselier, arrive à un texte de conclusions dans lequel on identifie les points d'accord, les points de désaccord et un nouveau mode organisationnel. Un bureau composé du secrétaire général, du président et du vice-président est mis en place. AID assure la vice-présidence en 2013, avant de prendre la présidence en 2014.

1.2. La commission d'agrément

En 2013, la commission s'est réunie cinq fois. Elle a surtout servi de lieu de régulation, d'interpellation du cabinet et de l'administration par rapport aux difficultés rencontrées sur le terrain. C'est aussi le lieu où on rencontre les partenaires sociaux (syndicaux quand ils sont présents).

1.3. Une expertise reconnue : l'AID comme membre expert d'ECVET TEAM

Nous sommes membres d'ECVET Team qui est un groupe composé d'experts « autonomes » qui proviennent de différents organismes de formation : Forem, Bruxelles Formation, IFAPME, Consortium de validation des compétences, SFMQ. L'AID, par la présence de Myriam Colot qui est reconnue comme experte, y défend les spécificités du secteur de la formation socioprofessionnelle afin qu'elles soient reconnues dans la mise en place des systèmes belges (SFMQ, Consortium de validation des compétences, Article 8 de la promotion sociale permettant la délivrance de diplôme,...).

1.4. Un renforcement des collaborations avec la CSC et principalement le service diversité et les TSE

Durant l'année 2013, nous avons mené un projet européen « Lutte contre la discrimination à l'entrée en formation et à l'emploi » dans lequel nous avons emmené la CSC service diversité comme partenaire. Le projet nous a permis de nous connaître et de mettre sur pied des formations communes à destination des directeurs et coordinateurs pédagogiques des centres, des permanents « diversité » et des permanents TSE. L'objet de ces formations était de prendre conscience comment, de manière inconsciente, nous

pouvions également être discriminant et participer aussi l'exclusion. Ces formations ont permis de démonter les mécanismes d'exclusion et de diffuser les outils élaborés dans le cadre du projet européen.

Nous avons également participé à l'enquête menée par le service TSE en collaboration avec la FTU : « un chemin vers l'emploi ».

1.5. L'Alliance emploi-environnement

Nous sommes partenaires très actifs dans un dossier FSE : « Eco+ » qui couvre la période 2009-2013. Durant toute l'année 2013, un temps important a été consacré, avec les centres participants au projet, à finaliser les outils « référentiels » dans des métiers de l'éco-construction. Pour concourir à l'appel FSE 2015, il est important que le projet soit prolongé durant l'année 2014. L'agence FSE ne reprend pas le projet. Nous avons dû mener un travail de lobby tant auprès du ministre Nollet et du ministre Antoine pour les sensibiliser à la pertinence du projet Eco+. Travail qui a été couronné de succès, le projet ayant été prolongé pour 2014 (voir point développement). Mais la prolongation pour la programmation suivante n'est pas assurée. Aussi, dès la fin de l'année 2013, AID a poursuivi le travail de lobby auprès des Cabinets Nollet, Antoine et Demotte, mais aussi auprès de partenaires institutionnels pour tenter de pouvoir présenter et accepter la suite du projet. Ce travail sera à poursuivre en 2014.

1.6. Les Assises de l'insertion

En 2013, sous l'impulsion de l'Interfédé, la démarche des « Assises de l'insertion » a été lancée. Un groupe de travail réunissant des représentants de l'ensemble des acteurs de l'insertion en Région wallonne a décidé de se mettre ensemble et de travailler pour sortir d'une approche morcelée des politiques, des dispositifs et des législations. Sortir des débats cloisonnés, des querelles de chapelles, pour apporter des réponses intégrées, construire de nouvelles alliances entre un service public fort et des acteurs associatifs forts, pour plus de cohésion sociale. Cette démarche s'appuie clairement sur la démarche d'Education permanente. Elles vont se terminer par une assemblée, en novembre 2014, réunissant plus de 300 personnes venant des différents acteurs pour déposer sur la table du nouveau gouvernement une proposition concertée et commune à l'ensemble des acteurs.

1.7. Les inspections

2013 a été l'année où les inspections des centres ont recommencé. Il n'y avait plus eu de contrôle depuis 2008. Les premiers rapports d'inspection ont systématiquement remis en cause le mode de calcul de la cotisation et également certaines dépenses. Nous avons accompagné les centres dans la rédaction des contestations et aussi fait un travail « d'avocat » auprès de l'administration. Toutes les contestations ont été prises en compte.

1.8. Les enjeux bruxellois

Même si les réalités bruxelloises ne sont pas absentes des diverses représentations extérieures que l'on a détaillées ci-dessus, force est de constater que l'investissement objectif des travailleurs de l'AID Coordination est a priori plus important dans les politiques wallonnes.

On a tenté de pallier cette faiblesse en confiant à Daniel Fastenakel le mandat de représentation de l'AID Coordination dans la fédération associative régionale : la FEBISP.

Une inter-bruxelloise réunit les directeurs de centres ISP du réseau AID à Bruxelles.

Il faut reconnaître que vu le volume de travail lié notamment aux questions politiques en région wallonne, l'investissement de la coordination durant l'année 2013 a été faible.

1.9. Fesefa

L'AID Coordination siège au CA de la FESEFA qui se réunit tous les mois. Nous y représentons l'ensemble des centres. Nous diffusons également les informations à propos des évolutions dans les relations employeurs – travailleurs. Ces éléments ont souvent trait à l'application des accords du non-marchand en région wallonne ou en région bruxelloise.

Ils peuvent également concerner des éléments globaux liés à la commission paritaire.

1.10. L'économie sociale

Synéco, tout en gardant une structure juridique en propre, a été intégré à l'AID ; la direction de l'AID assurant également la direction de Synéco. A côté du travail pour garantir la viabilité financière de la structure, une série de représentations et de mandats découlent de Synéco et servent également l'AID. A titre d'exemple, un rôle actif au sein

de Concert'Es, un mandat au sein du Conseil Wallon de l'Economie Sociale (CWES) mais aussi la participation à des négociations avec le Ministre de l'Economie.

Enjeux, chantiers

Les enjeux et les chantiers que nous avons identifiés pour l'année 2013 restent d'actualité. Des enjeux importants vont nous mobiliser pour l'année 2014 :

- L'élaboration du mémorandum sectoriel ;
- les arrêtés d'exécution du décret CISP en RW ;
- La préparation des agréments CISP de 2015 ;
- Le suivi de la régionalisation des politiques de l'emploi ;
- Les inspections dans les centres et souvent les contestations qui doivent être faites à l'administration ;
- Les assises de l'insertion ;
- La programmation FSE 2014/2020.

2. L'information et la communication

La mission d'information passe par plusieurs canaux, comme par exemple :

- ✓ les contenus des diverses réunions de l'Inter-AID et du conseil d'administration
- ✓ les rapports
- ✓ les notes de réflexion
- ✓ la transmission des documents d'actualité

C'est l'axe sur lequel nous étions le plus faible mais les efforts qui ont été déployés pour y remédier commencent à porter leurs fruits.

En 2013, des actions concrètes ont été mises en œuvre, suivant les perspectives annoncées dans le précédent rapport d'activités. Même s'il reste du travail à accomplir, le mouvement amorcé en 2012 s'est accentué pour structurer et systématiser la communication, à tous les échelons où cela s'est avéré utile.

Cette question peut être abordée selon trois axes principaux : la communication interne, la communication externe, la communication du secteur.

2.1 La communication interne

La communication interne a pour objectif de diffuser de l'information aux membres, dans une optique de support à leurs activités, de formation continuée, de promotion d'actualités pertinentes. L'information est traitée, synthétisée et analysée en fonction des réalités et de la sensibilité propre de notre réseau.

Six supports de communication internes sont utilisés :

1. L'**AID brèves**, pour des informations concernant tous les membres du réseau et pour faire un retour, lorsque cela est nécessaire, sur les informations transmises en Inter-AID. Deux numéros ont été publiés en 2013. Il est toujours long à réaliser mais il suscite l'intérêt des directions, sans doute en raison de son contenu synthétique. Nous n'avons pourtant pas pu accroître sa fréquence d'envoi en 2013, tous les efforts s'étant déployés plutôt autour du site Internet.

2. Certaines informations et analyses nécessitent une démarche de **communication rapide**. Elle emprunte alors principalement la voie de **l'email ou de la discussion informelle**. Mais il faut s'interroger sur la pertinence de ce mode de communication. S'il permet une grande réactivité/interactivité, l'information importante peut néanmoins se perdre parmi les nombreux mails que chacun reçoit et ne pas recevoir l'attention qu'elle requiert. Dans les discussions, elle peut être sujette à interprétation et doit être répétée à chaque nouvel interlocuteur. L'idée de les remplacer ou de les compléter par d'autres supports fait toujours l'objet de réflexions. Par exemple, le doublement de ces informations et leur permanence, avec leur publication en ligne (« espace membres » du site), est en cours de mise en œuvre fin 2013. Ce nouveau mode de communication doit être systématisé, éprouvé, intégré dans les usages et sans doute faire l'objet d'ajustements pour répondre au mieux aux besoins des centres.
3. La **communication « directe »** résulte de l'implication de l'AID Coordination dans chaque centre. Avoir **un permanent « attitré »** et disponible pour chaque centre est un outil de communication en soit. Cela permet d'adapter et de personnaliser l'information en fonction des besoins ou des demandes des centres. Par leur présence dans les différents centres, les permanents jouent aussi le rôle de liaison entre les centres qui travaillent sur une même problématique ou ont des projets proches.
4. Les « **mailings** », plus formels que les emails mentionnés au point 2. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une communication plus structurée. Ils sont adressés pour des informations plus urgentes et/ou plus ciblées.
5. **La partie privative du site, ou Intranet, ou « Espace Membres »** a pour objectif d'être un espace-ressources. Il a pour vocation de fournir informations et outils à tous les membres du réseau, sur toutes les thématiques et tous les sujets pertinents pour soutenir leur activité. L'ancien site n'offrait plus un Intranet suffisamment performant, ergonomique et réactualisable. Dans le développement du nouveau site, un focus particulier a été fait sur cette partie, afin qu'elle soit fonctionnelle et attractive. Mais elle a été « finalisée » après la partie publique, ce qui explique qu'elle en soit, fin 2013, encore à ses balbutiements en termes techniques, de contenus, d'accès, de graphisme. Néanmoins, il est acquis qu'elle se focalisera spécifiquement, comme l'ancien Intranet, sur les informations de gestion (comptabilité, assurance, GRH,...), et remettra au goût

du jour la rubrique « appel d'offres ». Seront réalimentées les rubriques « pédagogiques » (avec la mise à disposition d'outils pédagogiques, méthodologiques, référentiels, etc.), et « communication » (logos, publications, etc.). Les Inter-AID feront l'objet d'une rubrique spécifique pour un suivi plus efficace des séances. Les participants et non-participants pourront y retrouver les comptes-rendus d'Inter-AID et les présentations des intervenants. La partie privative pourra aussi soutenir des projets d'accompagnement à plus long terme, où les participants retrouveront à un seul endroit les documents de référence réactualisés, avant et après les séances de travail.

6. **L'Inter-AID**, est identifiée, en introduction de cette partie deux comme l'un des principaux canaux de communication. Or, elle est particulièrement importante dans la communication interne. A part dans le cas de la communication « directe » (3^{ème} point) où cela se fait de manière individuelle, elle est l'unique lieu qui favorise, de manière marquée, les interactions et l'information remontante. Un temps est toujours consacré aux « questions et réponses » qui sont révélatrices des préoccupations et inquiétudes des centres. Les Inter-AID permettent d'avoir des échanges collectifs et des débats sur les thèmes abordés, d'identifier les difficultés rencontrées,... Enfin, ces rencontres mensuelles permettent des échanges informels, une meilleure connaissance des uns et des autres, des projets menés, et de tisser des liens durables entre les individus, favorisant la dynamique de réseau.

2.2 La communication externe

Son objectif est de soutenir et de développer la notoriété du réseau AID en général, et des activités des centres en particulier. Elle sert également à mettre en évidence les options et opinions spécifiques défendues par le réseau des AID sur des questions liées à l'insertion socioprofessionnelle.

Plusieurs supports y sont associés :

1. **Le site Internet** réalisé en 2008 était devenu obsolète, tant au niveau graphique que technique (mises à jour limitées, failles de sécurité, navigation complexe,...). Alors que le chantier du nouveau site était lancé depuis plusieurs semaines (conformément aux prévisions du rapport d'activités 2012), il a d'ailleurs été piraté, ce qui a poussé à le mettre « hors d'usage » durant l'été 2013 et à le mettre en ligne au plus vite. Même si

les centres développent de plus en plus leur propre site Internet, le site AID reste une vitrine intéressante pour ses membres. En effet, il centralise les informations sur les formations et les centres (via la carte et les fiches membres), focalise sur les actualités des centres via sa rubrique news, ou encore présente des articles sur les projets dans lesquels ils sont impliqués. Tout cela contribue à donner une vraie plus-value au site AID. Le site valorise les centres, mais aussi le réseau en soi, avec son expertise, son savoir-faire, ses valeurs et les projets dans lesquels il est impliqué, et fait le lien avec les activités du secteur. Il est un des outils de communication forts sur lequel le réseau peut s'appuyer pour augmenter sa notoriété et travailler son image auprès de partenaires extérieurs. Les membres du cabinet ont, à de nombreuses reprises, cité le site AID comme un des meilleurs sites internet du secteur.

2. **Un support papier.** Le projet de **plaquette de présentation du réseau AID** est le deuxième volet d'actions à mettre en œuvre pour avoir les supports nécessaires au travail de communication / diffusion des actions, projets et identité du réseau. Elle doit s'accompagner de fiches spécifiques à imprimer au besoin par les centres et à glisser dans une farde plus conséquente. Le projet a fait l'objet en 2012 d'un appel d'offres commun avec le site internet (mais avec deux parties distinctes) et pourra donc être réactivé au moment opportun. Pour l'instant, la priorité a été donnée au site Internet.
3. **L'accompagnement des centres dans leurs efforts de communication externe.** Une Inter-AID en 2012 avait déjà abordé le thème de la communication. Une seconde y a été consacrée en 2013 pour aborder davantage les aspects pratiques et de mise en œuvre. L'AID Coordination peut également proposer, d'une part un suivi ponctuel plus individualisé, d'autre part des cadres de communication, hérités des supports en cours de développement, qui peuvent offrir à chaque centre une possibilité d'économiser du temps, de l'énergie et de l'argent, tout en gardant, dans ses supports, une identité qui lui soit propre. Ces pistes n'ont pas été suffisamment creusées en 2013 et devront l'être davantage en 2014.
4. Une **nouvelle charte graphique.** Nous avons profité des besoins engendrés par la création du nouveau site Internet pour ouvrir le chantier de la charte graphique de l'AID Coordination. Ce chantier a eu pour première phase le **lifting du logo** désormais plus moderne et coloré. Les phases suivantes, portant sur la déclinaison de la charte

graphique à d'autres supports papier (papier entête, enveloppe, etc.) sera mise en œuvre en 2014.

5. La création de supports de communication et l'organisation d'évènements ou d'activités, en phase avec des projets :

- En 2012 un site Internet a été développé dans le cadre du **projet Eco+**, qui implique la fédération AID ainsi que six centres du réseau. En 2013, il a été complété dans l'ensemble de ses contenus et régulièrement alimenté par les comptes-rendus des visites et des formations de formateurs. Par ailleurs, une série de vidéos très réussies a également été réalisée en 2013, relatives au projet ECO + et aux différentes techniques développées dans le cadre de ce projet. Enfin, dans l'optique de l'évènement intermédiaire, plusieurs fois reporté et qui aura finalement lieu en 2014, nous avons beaucoup avancé en 2013 sur la dimension « impression/publication » des référentiels Eco+. L'utilisation et la diffusion de ces supports doivent faire l'objet d'efforts particuliers si l'AID, en collaboration avec l'ACFI, veut tirer le meilleur profit de ces supports.
- Un site Internet assez complet a également été développé dans le cadre du projet **Ecvet In Progress**, valorisant la présentation des partenaires et le listing assez exhaustif des projets ECVET de référence, des textes officiels et documents ressources en matière d'ECVET. Nous avons rencontré certaines difficultés pour les versions multilingues du site et la question de la diffusion reste problématique sur des thématiques très techniques comme celle-là.
- Le projet **Trempl'intérim** travaille sur l'élaboration de deux types de supports de communication : un guide pratique sous forme de farde, une vidéo pour recueillir des témoignages de terrain de stagiaires ayant croisé l'intérim. Si ces supports, réalisés collectivement, ne mettent pas particulièrement en lumière l'AID, ils n'en restent pas moins des outils intéressants à mettre à disposition sur le site, et qui confère à la Fédération une expertise supplémentaire.

Certains projets étaient en fin de réalisation. Il y a donc eu quelques évènements à forte visibilité, comme par exemple le séminaire de clôture d'Ecvet In Progress. Ces évènements, tout comme les projets et actions mentionnés dans les rubriques suivantes du présent rapport d'activités, contribuent à façonner l'image et à travailler la reconnaissance du réseau AID sur les thématiques abordées, auprès de partenaires

multiples. D'autant que ces projets donnent souvent lieu à la publication de flyers, de brochures, de sites Internet... Ils sont les vecteurs de notre expertise et de notre savoir-faire, de notre positionnement et de nos valeurs. Mais il faut pour cela pouvoir communiquer de manière adéquate sur ces réalisations pour en optimiser les impacts. Notre site Internet est maintenant un outil adapté à ces exigences.

2.3 La communication du secteur

Sans être spécifiques, ni exclusifs, les outils de communication du secteur sont des supports précieux, reflets des problématiques et réflexions qui le traversent, porte-paroles des actions, outils et projets réalisés par les différents acteurs. Nous pouvons donc nous appuyer dessus, voire les relayer plus largement s'ils nous paraissent pertinents.

En ce sens, **L'Essor**, le trimestriel de l'Interfédé, participe pleinement de l'effort d'information et de communication. L'AID Coordination y joue un rôle actif dans sa rédaction.

La communication, c'est aussi la **visibilité du secteur**. En 2013, via l'Interfédé et l'assemblée sectorielle, organisée en juin 2013, des enjeux ont été clairement pointés et précisés. L'Assemblée sectorielle 2013 des EFT et des OISP est l'aboutissement d'un processus participatif qui a débuté fin 2012 par l'organisation de Matinées de l'ISP en quatre lieux décentralisés en Wallonie, s'est poursuivi début 2013 par les Ateliers préparatoires et en mars 2013 par l'organisation d'une Journée d'échanges sur des pratiques d'actions collectives dans des EFT/OISP. Ces activités préparatoires ont mobilisé de nombreux travailleurs et travailleuses des centres sur la problématique de l'accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi avec un double objectif : identifier les enjeux qui traversent le secteur à partir des pratiques professionnelles des travailleurs et objectiver les impacts positifs et négatifs et les points de tension de l'accompagnement individualisé sur le parcours de formation des stagiaires en EFT/OISP.

Ce travail d'analyse empirique et de positionnement sectoriel vient alimenter le travail de réflexion, entamé depuis longtemps, sur une **stratégie de communication sectorielle**. L'enjeu est de taille, d'autant que les textes du nouveau décret et ses arrêtés d'exécution

renforcent le besoin de parler d'une seule voix. D'une part, le secteur souffre d'une **faible notoriété** auprès du grand public et d'une image disparate qui pourrait être revalorisée auprès des institutions, des pouvoirs politiques et des autres opérateurs de formation. D'autre part, les quelques 170 centres de formation sont très attachés à leurs **identités propres** et les réunir sous une bannière commune relève du défi.

Dans la foulée de l'Assemblée sectorielle, un Groupe de Travail Communication a été mis en place fin 2013, se réunissant tous les mois, en vue de l'édition 2014, des « **Rendez-vous de l'insertion** » et pour co-construire progressivement, la stratégie commune de communication. Tout le travail préparatoire des Assises sectorielles, les Assises en elles-mêmes et la mise en place du GT communication poursuivent l'objectif de se doter d'une réflexion commune forte, qui fasse cohésion. C'est de cette identité commune forte que naîtra la stratégie de communication commune à même de porter les revendications du secteur dans la perspective des élections régionales de 2014.

Enjeux et chantiers

La communication pour l'AID Coordination est un enjeu essentiel, pointé de longue date. Il fut longtemps difficile de dégager du temps pour réfléchir à la stratégie de communication globale du réseau ou encore d'acquiescer ce « réflexe de communication ». Désormais, le réseau s'est doté d'outils plus performants, mais il est nécessaire de poursuivre ce travail de longue haleine pour que chacun puisse se l'approprier, pour que les contenus soient régulièrement alimentés et qu'ils restent pertinents, et enfin pour que les AID entrent dans une véritable dynamique de communication.

L'enjeu pour l'année à venir est de faire de ces supports, non plus une contrainte, mais une opportunité, autrement dit des outils fonctionnels pouvant faire gagner du temps et de l'énergie. Pour cela, nous resterons attentifs à susciter **l'information ascendante en interne**. D'abord car l'outil Internet, et notamment sa partie privative, doit pouvoir rencontrer les besoins des centres, qui doivent eux-mêmes pouvoir s'exprimer. A cet égard, nous déploierons des efforts particuliers pour susciter l'utilisation de l'outil, pour recueillir les avis et les besoins, et pour, enfin, pouvoir procéder aux adaptations demandées. Egalement parce que l'alimentation d'une partie des contenus du site doit se faire à partir de l'information disponible dans les centres et que ces informations

continuent de se perdre. Les Inter-AID sont les lieux privilégiés où seront relayées les informations liées au site Internet, où la participation des centres sera suscitée, et où le travail entrepris en 2012 et 2013 sur la communication plus spécifique des centres sera poursuivi.

La **dynamique de communication**, amorcée en 2012 et suivie en 2013, doit s'inscrire dans le temps pour porter ses fruits. Les nouveaux supports développés, s'appuyant sur une identité visuelle renouvelée, offrent des possibilités nombreuses, une plus grande interactivité et une forte visibilité. Dans une société de la communication où l'image et les nouvelles technologies occupent une place toujours plus grande, nous sommes convaincus de l'intérêt qu'il y a à les intégrer dans les pratiques de tous.

Enfin, la **communication sectorielle** sera également un chantier de taille pour 2014, avec la deuxième édition des RDV de l'insertion, les élections régionales,... Avec tous les changements qui s'annoncent et leurs impacts sur le secteur, il sera plus qu'essentiel de pouvoir parler d'une seule voix si l'on souhaite se faire entendre.

3. La réflexion et l'animation pédagogique

Actions menées dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la formation dans les centres :

3.1. L'Inter-AID

L'AID Coordination a mis en place de façon structurelle une réunion mensuelle (l'Inter-AID), à laquelle participent tous les directeurs des centres du réseau AID ainsi que leurs collaborateurs concernés par les thématiques débattues.

La pédagogie étant au cœur de l'action des centres EFT et OISP, la question est portée à débat de façon transversale et permanente. Ce débat permanent alimente la réflexion collective, permet de maintenir une veille sur les nouveaux éléments ou enjeux qui apparaissent en la matière, aide à replacer systématiquement la question pédagogique au centre des réflexions et non à la périphérie des considérations administratives et financières,...

Lors des ces réunions, des questions pédagogiques sont régulièrement abordées de façon spécifique. Outre de contribuer à faire avancer les réflexions, elles sont traitées de telle manière à pouvoir être en lien avec les réalités des centres et aussi être réappropriées de façon concrète dans les équipes pédagogiques. Notre méthodologie privilégie ainsi les échanges entre pairs, le relevé des « bonnes pratiques », la réalisation et la diffusion d'outils d'animations, la réalisation et la mise en œuvre d'animations concrètes...

Par ailleurs, des questions apparaissent ponctuellement et sont traduites en besoins en formations spécifiques à destination des travailleurs. Si ces besoins s'avèrent particuliers à notre réseau, des réponses en termes de formation sont alors organisées en interne.

3.2. Des actions spécifiques et ciblées

En fonction des questions abordées collectivement ou des enjeux relevés individuellement dans les centres, des réponses spécifiques et adaptées sont données aux centres membres du réseau des AID. Nous constatons, qu'au fil du temps, ce type d'intervention tend à se multiplier. Les centres affichent leur volonté de développer leur professionnalisation, au travers du renforcement de leur organisation, de leurs outils, de l'encadrement... Mais ils tiennent aussi à garder une place prépondérante à l'objet social, à l'origine de leur action. Une attente forte est donc d'organiser le développement des

centres à partir des équipes, en articulation avec les réalités quotidiennes. L'AID Coordination a donc veillé ces dernières années à pouvoir s'adapter à cette évolution en proposant des méthodologies d'accompagnement adaptées aux besoins du centre.

Ces réponses sont aussi nombreuses et variées qu'il n'y a de centres. De façon non exhaustive, cela prend la forme :

- D'accompagnement des équipes en vue de repenser le projet pédagogique du centre, par exemple en suivant une logique d'approche par compétence ou en proposant la définition d'une charte interne ;
- D'accompagnement des directeurs dans la mise en œuvre d'un projet de gestion des ressources humaines participatif, intégrant les plans de formation ;
- D'organisation de formations, supervisions ou de séminaires d'équipes sur les questions pédagogiques et d'accompagnement des stagiaires ;
- D'accompagnement de démarches formatives pour des projets d'animation particuliers et/ou pilotes.

3.3 L'approche par compétences

L'AID est identifiée depuis plusieurs années déjà comme un des principaux experts de l'approche par compétences.

Tant à Bruxelles qu'en Région wallonne, elle est sollicitée tant par ses membres que par les centres d'autres fédérations afin de développer les acquis de la méthodologie Thésée et de l'adapter aux contextes belge et européen. A partir du moment où les demandeurs de l'accompagnement ne font pas partie des membres intégrés du réseau, les prestations rendues sont facturées.

En Région wallonne, suite au futur décret CISP, l'accompagnement des centres au niveau de l'Approche Par Compétences (APC) prendra encore une place plus grande d'ici mars 2015 étant donné les nouvelles orientations de ce dernier. Effectivement, chaque centre devra se positionner dans une ou des catégorie(s) de filière et décliner son programme en Unité de formation reprenant l'ensemble des compétences, connaissances et aptitudes tant techniques que socioprofessionnelles visées par la filière. L'approche par compétences est utilisée pour réorganiser la formation, construire des passerelles et filières, réexaminer la façon dont sont faites les évaluations et la sélection des stagiaires,

repositionner les objectifs de formation, ou encore accroître la fluidité du parcours des stagiaires à la sortie. Nous développons des formations ou des accompagnements d'équipe complets depuis l'analyse de la demande jusqu'à l'accompagnement de la mise en œuvre, en passant par la recherche de financement.

Au niveau du secteur notre expertise est également reconnue. L'AID a été choisie tant pour accompagner la démarche référentielle « formateur classe 1 en ISP » et comme expert pour la réalisation de référentiels de formation et d'évaluation dans 7 métiers² en 2012- 2013 et poursuivra certainement cette action en 2014.

Au niveau européen, l'AID continue son travail d'investissement dans le développement de ces systèmes de reconnaissance des acquis afin d'une part de rester vigilante tant aux risques qu'ils pourraient générer pour le secteur et notre public qu'aux opportunités de valorisation des uns et des autres. L'AID veille plus particulièrement aux nouveaux développements de l'approche par compétences sur trois aspects : les compétences transversales, la place des référentiels dans la formation, et les outils d'évaluation adaptés aux pédagogies d'adultes. L'AID veille aussi à se doter des instruments et compétences nécessaires à la poursuite de ces développements (cfr ci-dessous et partie 4.1). L'AID a depuis janvier 2013, une place au sein du groupe expert ECVET francophone.

L'AID y défend les spécificités du secteur de la formation socioprofessionnelle afin qu'elles soient reconnues dans la mise en place des systèmes belges (SFMQ, Consortium de validation des compétences, Article 8 de la promotion sociale permettant la délivrance de diplôme, CeCAF,...) et européens (ECVET, CEC, CNC, Cadre de référence des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie,...) de reconnaissance des acquis d'apprentissage tout au long de la vie.

3.4. Les compétences transversales

Suite aux réflexions menées depuis quelques années déjà sur la place de ces compétences au même titre que celles dites techniques ou celles relevant des compétences professionnelles comportementales, plusieurs chantiers ont été ouverts en 2013.

Conscient que pour permettre l'insertion des stagiaires, il nous faut travailler l'ensemble des compétences précitées, nous avons déposé un projet Léonardo TOI et un projet Grundtvig qui ont été acceptés pour la période 2013-2015.

Le projet :

² <http://www.aid-com.be/fr/intranet/p%C3%A9dagogique/r%C3%A9f%C3%A9rentiels>

- LEONARDO TOI Savoirs Faire Comportementaux en situation professionnelle a pour double objectif de développer des outils pédagogiques ainsi qu'un guide méthodologique pour travailler les compétences transversales en situation professionnelle ;
- le projet Grundtvig nommé « T-Cap » a pour lui l'objectif d'étudier la notion de « Capacité » qui avait été présentée lors du colloque organisé par le MOC et l'ACW en janvier 2012, présentation qui a été proposée aussi en juin 2012 lors de l'AG de la coordination.

3.5. L'investissement au sein de la commission pédagogique de l'Interfédé

De façon transversale

L'Interfédé s'est dotée de deux structures – la commission pédagogique et le groupe de travail pédagogique – afin de mutualiser les réflexions et actions en matière de formation continuée des travailleurs du secteur. L'action pédagogique développée via l'Interfédé est donc le résultat d'une concertation entre les cinq fédérations.

L'objectif est de proposer aux travailleurs du secteur des leviers pour leur permettre de comprendre, de s'approprier et de répondre aux différents enjeux et évolutions de leur métier à différents niveaux :

1. Le *contexte socioéconomique* : les stagiaires sont confrontés à des réalités de précarité nouvelles. Le marché de l'emploi demeure peu dynamique et fragile. En parallèle, les allocations de remplacement sont à présent de plus en plus conditionnées à des comportements prescrits, contrôlés et donc susceptibles d'être réduites ou retirées. Outre la précarité que cela génère, l'impact est aussi réel sur la motivation des stagiaires à s'engager dans des parcours d'insertion à la fois contraints et qui n'augurent pas automatiquement l'accès à l'emploi.
2. Le *contexte institutionnel* : cadre européen des certifications, approche par compétences, référentiels, reconnaissance des acquis, validation des compétences... sont autant de données nouvelles qui s'imposent progressivement au fur et à mesure de l'évolution des institutions et des cadres réglementaires. Autant d'éléments qui transforment les pratiques pédagogiques et que les travailleurs sont obligés d'intégrer.
3. Le *contexte professionnel* : les métiers techniques sont eux aussi en perpétuelle évolution. Ce qui suppose une veille sur cette évolution, mais aussi des

compétences nouvelles à acquérir pour les travailleurs et à traduire dans les processus pédagogiques.

Les différentes actions pédagogiques proposées par l'Interfédé visent donc à permettre aux travailleurs du secteur de pouvoir faire face à ces différentes évolutions. C'est-à-dire les comprendre, les intégrer, s'y adapter tout en veillant à préserver l'identité propre du secteur, c'est-à-dire d'une part ses finalités d'égalité et de lutte contre les discriminations et d'autre part ses pratiques pédagogiques originales qui veillent à transmettre des savoirs et des savoirs faire qui ont du sens, qui sont à la fois adaptés aux besoins des stagiaires et aux réalités du marché de l'emploi.

De façon spécifique

Suite aux différents travaux d'encadrement et de coordination réalisés en 2012 sur le référentiel compétences et formation du « Formateur classe 1 en ISP » d'une part et la formation de sept animateurs méthode d'autre part, l'AID a poursuivi ces différents chantiers en 2013.

Elle a été réengagée par l'Interfédé afin de réaliser le référentiel évaluation du « Formateur classe 1 » et a poursuivi son travail d'encadrement des animateurs méthode tout au long de la création des référentiels métier/compétences/évaluation dans sept filières de formation :

- Commis de salle
- Commis de cuisine
- Ouvrier semi-qualifié en entretien et création de parcs et jardins
- Vendeur
- Employé administratif en bureautique
- Poseur de fermeture menuisée extérieure dans le respect du PEB
- Orientation générale

Les référentiels sont en accès libre sur le site de l'Interfédé depuis octobre 2013 et pourront être utilisés par les centres afin de les soutenir dans la rédaction de leur nouvelle demande d'agrément prévue en mars 2015.

Enfin, l'AID participe au groupe CASER, organisé par l'Interfédé pour opérer le suivi des études menées pour le compte de tous par l'Interfédé. L'AID y appuie la conception

de la radioscopie des stagiaires. A terme, d'autres études plus spécifiques y seront réalisées.

Enjeux, chantiers

La formation, la réflexion et l'animation pédagogique sont au cœur de notre activité.

Les enjeux et les chantiers que nous avons identifiés pour l'année 2013 restent d'actualité cependant, des enjeux importants vont continuer à nous mobiliser pour l'année 2014 :

- La formation des formateurs ;
- Les compétences « transversales » en situation professionnelle ;
- L'évaluation et à travers elle, la validation des acquis pour, à terme, concourir à leur reconnaissance ;
- L'accompagnement des centres dans le cadre de l'agrément CISP pour leur permettre d'adapter leur cadre pédagogique aux prescrits légaux tout en préservant leurs spécificités pédagogiques.

4. Le développement

L'AID Coordination comme outil facilitateur et l'AID Coordination comme initiateur, porteur de projets.

4.1. L'AID Coordination comme initiateur, porteur de projet³

Nos choix consistent à développer des projets qui correspondent à des thématiques que nous travaillons ou qui sont travaillées dans des centres. Le financement doit être couvert par des recettes nouvelles.

Sur le plan économique, les dossiers européens permettent de diminuer les coûts de l'AID Coordination, mais nous veillons également à ce que, en fonction du type de projet, du budget, du travail réalisé par le centre, de son expertise, ...des moyens atterrissent dans les centres.

A titre d'exemple, dans le dossier Trempl'Interim, 50.000 euros sont renvoyés dans les centres qui participent au projet. Pour le dossier Eco+, c'est jusqu'à 54.000 euros par an en 2013

Bien que 2013 marquait la clôture des deux projets FSE, des négociations avec le cabinet du Ministre de la formation ont permis d'obtenir une prolongation en 2014 et dès lors d'être placés dans une posture favorable en vue de la future programmation FSE. Ceci vaut pour les deux projets FSE :

- Trempl'interim (2007 - 2013)
- Eco + (2007 – 2013)

D'autres projets européens (2011 - 2013) venaient à échéance en 2013 :

- ECVET in progress
- Proper Chance
- Handle ECVET
- Keyfora
- Lutte contre les discriminations, en partenariat avec la CSC
- Green Network

Dans le cadre de ces différents projets européens, nous réalisons depuis de nombreuses années un travail sur l'approche par compétences. Cela a permis de mettre au point la

³ <http://www.aid-com.be/fr/quels-type-de-projets-pour-laid>

méthodologie Thésée et de prolonger l'expérience pour développer des outils d'approche par compétences adaptés à la vie des centres ISP. Les projets menés ou déposés visent un élargissement et un approfondissement de cette méthodologie dans diverses dimensions :

- Une **dimension partenariale**, visant à élargir l'assise de nos méthodes et des reconnaissances possibles des acquis de formation, via en particulier les projets européens Ecvet in Progress et Proper Chance qui se font en partenariat avec une grande part des institutions représentatives de l'éducation et de la formation des adultes en Belgique francophone : Le Forem, la Promotion Sociale (SEGEC), Le Consortium de Validation des Compétences, l'IFAPME, etc... Ces projets ont permis les échanges sur les méthodes, les contenus, mais aussi la création de passerelles innovantes, et constituent un travail qui devra donner ses effets en termes de parcours pour les stagiaires dans les années à venir. Pour le projet LCD, non lié à l'approche par compétence, la dimension partenariale est essentielle : ce projet nous a permis de renforcer des liens concrets avec le service diversité de la CSC.
- Une **dimension pédagogique**, développant des outils pédagogiques et d'évaluation très concrets, articulés sur l'approche par compétences et adaptés aux réalités des centres. C'est une piste importante et suivie dans le cadre de nombreux accompagnements de centres via des projets spécifiques. De façon particulière, des outils adaptés à la réalité de chantier des EFT ont été réalisés dans le cadre du projet FSE ECO+.
- Une **dimension sociale**, permettant de garantir nos spécificités de secteur et l'intérêt de notre public : nous avons développé une réflexion sur les compétences sociales, aussi appelées compétences transversales, capacités ou savoir-faire comportementaux, à la fois sur un plan interne, en lien avec l'Interfédéré, et dans le dépôt de plusieurs projets européens. Le projet Keyfora vise à importer des outils pédagogiques liés à ces compétences, appelées « compétences-clés » par l'Union européenne, dans une perspective qui les rend adaptés aux modalités pédagogiques et au public du secteur. Les projets « Capacité » et « Savoir-faire comportementaux » visent à développer des approches innovantes sur ces questions. Les capacités doivent nous permettre de penser globalement les approches et outils du secteur dans une perspective à la fois sociale et professionnalisante, tandis que le projet « Savoir-

faire comportementaux », construit en partenariat avec le Forem, doit aborder les questions liées à la formation des formateurs et des stagiaires en parallèle.

Nous sommes amenés à faire de nombreuses interventions à la demande des centres AID, de centres hors réseau mais aussi d'institutions.

Concrètement :

- Réalisation du référentiel évaluation « Formateur ISP classe 1 » pour le compte de l'Interfédé ;
- Accompagnement, encadrement, coordination et suivi du projet « Sept filières », commandé par le cabinet Antoine via l'Interfédé ;
- 2 modules Approche par Compétences en région Bruxelloise ;
- Représentation des AID au sein du groupe Expert ECVET Belgian Team ;
- Accompagnement spécifique de divers centres sur leurs besoins : entre autre, En Avant asbl, Depromesem, CEFAID,...

D'autres développements sont en cours :

- **Economie « verte »**

L'AID accompagne le secteur de la formation socioprofessionnelle dans la transition vers une économie plus verte. Cela s'est marqué ces dernières années dans le soutien aux activités de la valorisation des déchets et de l'éco-construction. En 2013, l'accompagnement s'est surtout porté sur le secteur du bâtiment, via le projet ECO+, qui a permis d'organiser des échanges entre techniciens, mais aussi le développement de portefeuille de référentiels. Il vise aussi à créer des outils pédagogiques adaptés à la pédagogie de chantier, et à donner une visibilité accrue aux centres partenaires.

Enfin, l'AID élargit sa réflexion sur d'autres secteurs, avec ainsi la question de l'Horeca et de l'agro-alimentaire, via la thématique des circuits courts. Elle accompagne les projets innovants existants, les appuie, et entre des dossiers pour le compte du réseau ou de divers centres.

Le projet Green Network a permis, dans ce cadre, d'intégrer dans nos réflexions des bonnes pratiques proposées par des partenaires dont :

- Les chantiers d'insertion organisés en France, véritables maillons entre le système des EFT et le système EI, ils permettent de financer des contrats de travail pour un public faiblement qualifié et donc d'assurer la suite de leur formation. Ces chantiers sont par ailleurs organisés en partenariat avec les pouvoirs publics locaux pour répondre à des besoins économiques d'un territoire.
- Le regroupement en coopératives de producteurs agricoles en circuit court. Ils organisent des circuits de distribution via des magasins, et permettent ainsi d'assurer d'une part pour les consommateurs variété et quantité en suffisance et d'autre part une garantie d'écoulement de produits pour les producteurs. Ces coopératives permettent par ailleurs de mutualiser la formation en interne et le travail de marketing.

- **« Ecoute et participation »**

En particulier, l'AID suit et se positionne sur les appels à projet liés à des thématiques ayant un impact pour le secteur de l'ISP. En 2011 et 2012, un appel à projet « Ecoute et participation des bénéficiaires du DIISP » a été émis pour le compte des Comités Sub-régionaux pour l'Emploi et la Formation. Il prenait place dans le cadre du DIISP, en favorisant les pratiques d'écoute des stagiaires et apprenants. L'AID a par le passé développé une expertise sur cette question, notamment avec les projets « parcours d'insertion le pouvoir de choisir ». Elle s'est donc positionnée sur les appels les plus pertinents pour elle et a été sélectionnée comme prestataire pour deux comités : Namur-Dinant et Luxembourg. Ce projet a une coloration particulière, dans le cadre de l'abrogation du DIISP, qui verra les pratiques d'accompagnement des stagiaires impactées, et qui entraînera une réorganisation encore floue de la concertation sous-régionale.

Le projet namurois a été introduit en partenariat avec la FTU-Namur. Il se déroule en trois phases, dont les deux premières ont été réalisées en 2012 : une phase de récolte des pratiques visant à construire une première analyse transversale, une phase de groupe focus visant à établir des balises méthodologiques. Enfin, il s'est agi en 2013 de mettre sur pied un groupe d'expérimentation aboutissant à une rencontre entre des bénéficiaires du DISP et la Commission de Concertation.

Le projet luxembourgeois visait à réaliser sur un laps de temps très court une analyse non exhaustive mais compréhensive des pratiques des opérateurs du DIISP en matière d'écoute et de participation des stagiaires. Il a abouti à la création d'une boîte à outils numérique, et à un rapport identifiant les principes et questions essentiels pour que l'écoute et la participation des bénéficiaires de l'accompagnement public puisse être le plus efficace et efficient. En 2013, des formations et accompagnements ont été proposés pour les membres du CSEF, et deux sessions de trois journées de formations ont été proposées, l'une à Marche et l'autre à Arlon. Elles ont réuni des acteurs du secteur de manière très variée, depuis les CPAS jusqu'à l'AWIPH. Elles ont permis de proposer des outils et d'organiser des échanges entre pairs pour répondre à cette question spécifique de l'écoute et de la participation des bénéficiaires de l'action publique. Si la notion de participation fut d'abord surtout prise au sens premier, nous avons rapidement évolué vers une question plus politique.

- **Expertise en projets de partenariat**

L'AID, active depuis de nombreuses années dans les projets partenariaux, qu'ils soient nationaux ou transnationaux, a souhaité aussi apporter son expertise en cette matière. L'AID est aujourd'hui évaluateur d'un projet européen lié à l'économie numérique, dans le cadre très particulier de la formation à distance des animateurs multimédias : *RAISE 4 e-inclusion*. Elle accompagne aussi des centres qui souhaitent améliorer leurs partenariats, dans des perspectives pédagogiques ou de certification, en finançant son action via des appels à projets spécifiques. Enfin, elle développe divers outils et un carnet d'adresses étoffé, visant à faciliter la création de partenariats pour ses membres.

Pour la période 2012 - 2014, **nous avons étudié systématiquement le contenu des appels et nous y avons répondu si cela correspondait au travail que nous réalisons au niveau de l'AID Coordination ou au niveau des centres et si cela venait renforcer l'objet social des AID**

- **Expertise en politiques publiques d'insertion**

En 2013, l'AID s'est vue confiée une charge de cours à l'Institut Cardijn : « Analyse des politiques publiques d'insertion ». Il s'agit là d'une reconnaissance de notre expertise en tant qu'acteur de terrain et acteur politique. Ce cours de 28 périodes a

aussi été l'occasion d'enrichir nos partenariats et nos réflexions sur les politiques publiques. Nous avons en effet invité de nombreux intervenants externes : promotion sociale, CEFA, CPAS, Forem, missions régionales, Lire et Ecrire, Services TSE de la CSC,... afin de croiser les pratiques, les réflexions et proposer de la sorte un cours critique aux étudiants de dernière année « assistant social ».

4.2. L'AID Coordination comme outil « facilitateur »

- **Suivi des appels à projet**

Si l'AID Coordination mène des projets d'initiative en lien avec des préoccupations développées dans les centres, son rôle est aussi de soutenir les projets de développement émanant des centres, de rechercher, d'apporter des réponses en fonction de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs demandes.

En termes d'accompagnement et d'aide dans le montage de dossiers de demande de subsides, nous avons accompagné et rentré des dossiers pour compte de nos centres, il s'agit entre autres des dossiers suivants :

- En cohérence avec le développement de l'éco-construction, nous avons, via La Calestienne, soumissionné à l'appel à initiative « plan Marshall 2.vert », introduit en partenariat avec des centres du réseau AID et de l'ACFI. Ce vaste projet a été sélectionné et a permis de développer un vaste programme de formation de formateurs en éco-construction au cours de l'année 2013 :

Date	Thème	Intervenant	Lieu
25/01/2013	La Performance énergétique du bâtiment	Sophie Bronchart	Namur (Mundo)
01/03/2013	Isolation, étanchéité à l'air et matériaux naturels	André Bévier	
7/03/2013	Contrôle de l'étanchéité (mise en pratique sur chantier)	André Bévier	
15/03/2013	Chauffage et ventilation des bâtiments très basse énergie éco-construits. Théorie le matin, visite l'après midi	Bureau d'étude Eureka	Namur (Mundo)
22/03/2013	Mise en pratique de l'étanchéité à l'air	Bernhard Neumann	Mouscron (Elea)
19/04/2013	Circuit terre : visite de projets innovants sur la terre crue	Sophie Bronchart	

31/05/2013	Circuit bâtiments exemplaires, visite de projets innovants à Bruxelles	Sophie Bronchart	Bruxelles
21/06/2013	Visite de 2 éco-quartiers urbain et rural (Mons et Tournai)	Jean-Michel Degrave	Mons et Tournai
29/08/2013 au 31/08/2013	Ecoconstruction et urbanisme exemplaire à Fribourg		Fribourg
6/09/2013	Circuit sur le bois et l'ossature bois (Spa et Malmedy)	Cluster Eco Construction	Est RW
25/09/2013 au 28/09/2013	Ecoconstruction et écodéveloppement dans le Vorarlberg		Vorarlberg
11/10/2013	Circuit nouvelles techniques	Cluster Eco Construction	RW
18/10/2013	Récupération et traitement des eaux	Marc Grosjean	Marche en Famenne (Trusquin)

- Accompagnement des équipes dans le cadre de l'appel à projets conjoint de l'APEF.
- Nous continuerons à accompagner les centres dans le montage de dossiers de subsides, la mise en réseau, l'accompagnement dans les démarches et consultance par rapport aux nouveaux projets (Interreg, FSE, Leonardo, Grundtvig,...). Parmi les appels à candidature que nous avons diffusés dans les centres, cinq dossiers ont été introduits. Nous avons travaillé avec les centres concernés à la rédaction du dossier ainsi qu'à trouver des partenaires.
- Veille et suivi des appels à projet pour les centres.
- Soutien à la sollicitation des financements autres : fondations, fonds de formation, etc...

4.3. Le soutien aux projets d'entreprise d'économie sociale

Au travers de collaborations avec Synéco, la pertinence d'un rapprochement plus important se confirme. Il nous reviendra à l'avenir de l'organiser sur le fond, pour pouvoir répondre le plus adéquatement aux besoins des acteurs de l'économie sociale d'insertion du mouvement. « (Re)politiser » l'économie sociale est important. Face aux défis économiques et sociaux, face aux enjeux qui lient développement et environnement, il est nécessaire de faire mouvement pour positionner l'économie sociale en tant

qu'alternative et plus un « tiers secteur » marginal auquel on délègue ce que l'Etat et le secteur privé ne peuvent (veulent) prendre en charge.

Pour cela, il faut sans doute repositionner l'économie sociale, l'identifier plus clairement dans le champ de l'économie et mettre en valeur ses spécificités.

L'accompagnement, la coordination, l'aide au développement et à la réflexion, la représentation... sont des besoins réels des acteurs d'économie sociale liés aux AID. Il nous revient de structurer et de renforcer ces services.

5. L'aide à la gestion

Une des spécificités des AID par rapport aux autres fédérations de l'ISP est son action de suivi rapproché des centres. Cette aide à la gestion se matérialise au travers de la participation d'un permanent de l'AID Coordination aux structures de gestion (CA, comité de gestion). Grâce à notre présence, nous connaissons bien la réalité du centre, nous connaissons les difficultés, les questions et nous pouvons apporter des réponses ciblées sur mesure tant au niveau des questions de fond, des questions pédagogiques, des outils, de recherche de moyens financiers,....

Depuis quelques années, il y a une évolution importante de la fonction « aide à la gestion ». Aujourd'hui, les demandes s'orientent plus vers des soutiens de type « économique » : élaboration d'outils d'analyse, de gestion, de rentabilité,... Ces interventions se font à géométrie variable, en fonction des demandes, des difficultés, des questions des centres. Il est à noter que si pour un certain nombre de centre, un équilibre et une vitesse de croisière ont été atteinte ce qui leur permet de réfléchir et d'organiser leur développement, d'autres par contre rencontrent des difficultés structurelles importantes au niveau financier. Les demandes d'interventions pour accompagner des réorganisations voir des restructurations se multiplient.

Par ailleurs, dans la perspective de la procédure d'agrément des CISP, un certain nombre de centres envisagent des fusions afin de gagner en cohérence et pouvoir dégager des économies d'échelle. Ces fusions ne s'improvisent pas et supposent en amont un important travail de préparation et en aval un accompagnement des équipes pour permettre une réelle intégration des projets et des compétences. Enfin, pour certains centres, la perspective de l'agrément CISP devra se coupler à une importante réorganisation voire réorientation des filières de formation. Un accompagnement spécifique sera organisé dès 2014 afin d'assurer ces transitions de façon optimale.

Au niveau comptable, il reste quelques demandes d'accompagnement, de supervision, mais surtout d'implémentation d'outils comptables : mise en place de la comptabilité analytique, d'outils de transferts des données de la comptabilité vers les fichiers Excell des dossiers solde, de relecture des comptes, des opérations de fin d'exercice et d'inventaire...

Toute demande, pour autant qu'elle reste bien dans le cahier des charges de l'AID Coordination, est rencontrée.

Les demandes suivantes sont de plus en plus importantes. Pour y répondre, l'équipe s'est formée (elle est toujours en formation continuée) et a élaboré des outils spécifiques :

- La gestion des ressources humaines (profils de fonction, recrutement, respect de la législation, évaluation,...) ;
- L'accompagnement dans les questions relatives au management, à la GRH,... ;
- La gestion des APE (affectation, demande, rapport,...).

A côté de ces demandes, qui nécessitent un volume de travail, nous avons des demandes plus ponctuelles qui couvrent :

- La réponse à des questions liées à la législation sociale, comptable et fiscale ;
- Le soutien dans l'accompagnement politique, dans des négociations dans des dossiers tant au niveau régional que local ;
- L'accompagnement dans des négociations avec les pouvoirs subsidiant (rejet dans les dossiers solde FSE, demande de subsides à la Région wallonne,...) ;
- L'accompagnement pour la mise en place de collaboration avec la Promotion sociale ;
- Le soutien pour l'obtention de moyens complémentaires dans le cadre de projet pilote ;
- L'exploration de nouvelles pistes de financement (projets européens, Fondations...) ;
- L'aide à la gestion pour les volets économiques en cas de difficultés manifestes ;
-

III. GESTION INSTITUTIONNELLE

1. Réunions Conseil d'Administration 2013

16 avril 2013	Namur pm	Approbation de l'ordre du jour Premiers retours des rencontres avec les coordinateurs à propos des missions de l'AID Coordination Présentation des comptes et bilan 2012 Budget 2013 Divers
19 novembre 2013	Namur pm	Approbation de l'ordre du jour Approbation du rapport du 16 avril 2013 Contrôle budgétaire au 31/10/2013 Projection du budget 2014 Le décret CISP et les arrêtés d'exécution Les rapports d'inspection Divers

2. Réunions Inter-AID 2013

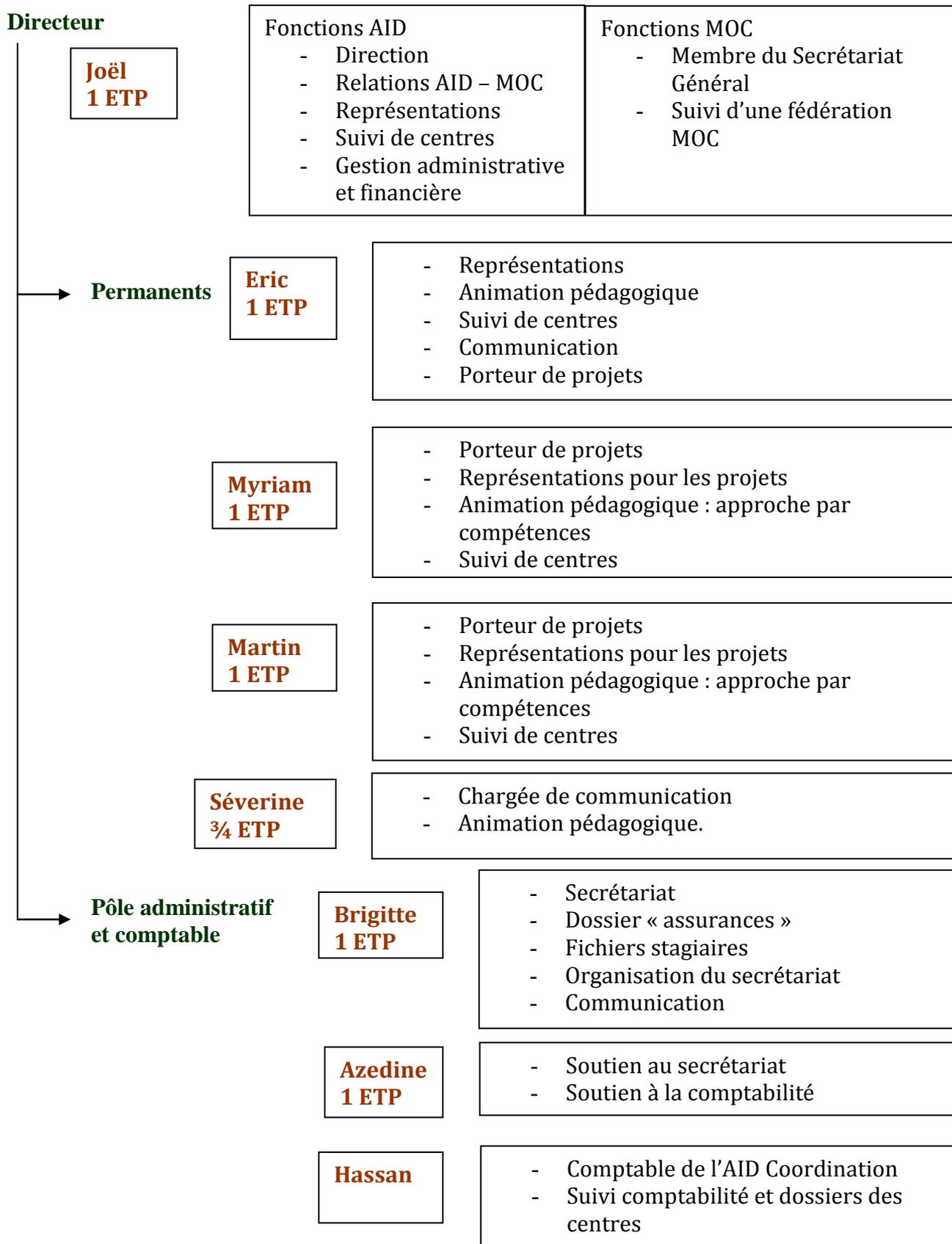
19 février 2013	Namur am&pm	<p>EFT/OISP et CPAS</p> <p>Questions des relations avec les CPAS, les politiques des CPAS, les collaborations à mener dans l'intérêt du public,...</p> <p>A titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La politique d'activation de l'Etat social actif a-t-elle un impact sur l'évolution des personnes émargeant aux CPAS ? sur les politiques développées dans les CPAS ? ○ Les CPAS mettent-ils en place des politiques d'activation ? ○ Les CPAS subissent-ils des pressions pour « activer » les bénéficiaires ? ○ Le Plan d'activation des allocations de chômage, la mise en place de l'accompagnement individualisé ont-ils des impacts sur les CPAS ? ○ Quelles sont les natures des relations entre les centres de formation et les CPAS ? ○ Quelles collaborations, quels partenariats développer ? Les facilités, les difficultés rencontrées ? <p>- ...</p> <p>Pour participer à cette réflexion, trois intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sophie Jenicot, assistante sociale au CPAS de Namur ○ Roland Vandenhove, président du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean ○ Ricardo Cherenti, coordinateur de la Cellule Insertion Professionnelle à l'Union des Villes et des Communes de Wallonie – section CPAS. <p>La sécurité et le bien-être au travail dans les centres de formation</p> <p>Mise au point sur le dossier Belfius MOC-ACW et la banque Belfius</p> <p>Informations politiques wallonnes et bruxelloises</p> <p>Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Journée CIEP du 8 mars 2013 : Bassins de vie ○ Conférence sur la sixième réforme de l'Etat, le 28 mars 2013, avec Robert Deschamps
19 mars 2013	Namur am	<p>Le transfert de compétences aux entités fédérées</p> <p>A partir de 2014, une série de choses vont être transférées du niveau fédéral au niveau régional, et notamment les matières concernant l'emploi : les APE, les PTP, les Activa, les SINE, les Articles 60,...</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise au point sur le transfert de ces matières. Qu'est-ce que cela signifiera ? Qu'est-ce qui sera exactement transféré ? ○ Quels seront les impacts pour notre secteur ? ... ? ○ Pour nous apporter les renseignements, les scénarii, mais aussi les enjeux, nous accueillerons Anh Thuong Huynh, Conseillère au Service d'études de la CSC. <p>Informations politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Décret CISP ○ Subventions DFP (solde 2012 et avance 2013)

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration du Mémorandum régional <p>Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Brochure d'informations Permis de travail – Service CSC Diversité ○ Simplification de l'assurance Omnium mission
16 avril 2013	Namur am	<p>Le secret professionnel</p> <p>Lors des inspections de la RW, un certain nombre de questions sont remontées à propos notamment de la consultation des dossiers individuels des stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ les inspecteurs peuvent-ils consulter les dossiers au niveau de leur contenu ? ○ peuvent-ils emporter les dossiers ou une partie de ceux-ci ? ○ ... <p>Ces questions en soulèvent également d'autres qui dépassent le cadre des inspections :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ quelles informations sont (ou peuvent être) communiquées entre le travailleur social et les formateurs (ou autres membres du personnel) et vice-versa ? ○ que doit garder le travailleur social ? Combien de temps les dossiers doivent-ils être gardés ? Après le départ du stagiaire, que deviennent ces dossiers ? ○ <p>Pour nous aider à réfléchir à ces différentes questions, nous avons demandé à Benjamin DISTECHE, juriste à la fédération CAIPS, de nous apporter son éclairage et de nous accompagner dans cette réflexion.</p> <p>Les questions de suivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le décret CISP ○ Le tour des centres : retour des inspections ○ L'assemblée sectorielle ○ Les Assises de l'insertion <p>Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Expérience du logiciel ACFI (encodage des stagiaires) ○ Démarche Sécurité et bien-être au travail dans les centres de formation : mise en avant de l'analyse des risques et de la prévention. La présentation de la Méthode Déparis est prévue lors d'une prochaine Inter-AID. ○ Marchés publics
21 mai 2013	Namur am&pm	<p>« La régionalisation une opportunité à saisir ou une fatalité ? »</p> <p>A l'Inter-AID de mars, nous avons abordé la question du transfert des compétences (régionalisation). Nous avons reçu les informations (sur base de ce qui est connu), à propos des transferts financiers et des problèmes que cela risquait de poser ainsi que des enjeux.</p> <p>Lors de cette nouvelle matinée, nous voulons aller plus loin, et pas seulement prendre acte des montants.</p> <p>La communication :</p> <p>Cette thématique avait aussi été abordée mais de manière théorique lors d'une Inter-AID précédente. Nous profiterons de cette réunion commune pour aller plus dans le concret des enjeux de la communication.</p> <p>Le décret EFT / OISP : les derniers événements</p>

		<p>Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Distribution du livre Derniers de coudée de Kréativa ○ Assemblée sectorielle, le 4 juin 2013 à la Marlagne
17 septembre 2013	Namur am	<p>Interventions de la part de la CSC dans nos centres</p> <p>L'accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi est progressivement mis en place et les permanents TSE (Travailleurs Sans Emploi) et Diversité (lutte contre les discriminations à l'emploi) de la CSC sont également concernés. Ils ont déployé tout un travail et produit un plan d'actions.</p> <p>Pour nous présenter à la fois ce qu'ils développent mais aussi une réflexion à propos de comment structurer les collaborations, nous aurons l'occasion de recevoir Pedro Gonzalez, permanent TSE (excusé en séance) et Luan Abenijad, permanent Diversité</p> <p>Les décrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'accompagnement individualisé : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le contrat de coopération, ▪ la charte de déontologie, ▪ la mise en place de l'accompagnement individualisé a-t-il déjà des incidences sur nos pratiques, nos centres ? ○ Le décret CISP <p>Les inspections :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le tour des rapports ○ Les contestations <p>Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réglementation APE : utilisation des points ○ Adressage : implications pédagogiques ○ Stage d'insertion ○ Présentation des référentiels, le 21 octobre 2013 à La Marlagne
15 octobre 2013	Namur am&pm	<p>Démarche Sécurité et bien-être au travail dans les centres de formation : présentation de la Méthode Déparis</p> <p>La sécurité et la protection des travailleurs et des stagiaires sont importantes. Si on veut travailler cette question, il est nécessaire de procéder à une analyse des risques qui est d'ailleurs obligatoire.</p> <p>Comme nous l'avions décidé, deux centres utiliseraient cette méthode et feraient des propositions d'adaptation en fonction de nos réalités. Les deux centres concernés (AID BW EFT et ALTER FORM) ont procédé au test.</p> <p>Claire, Loïc et Damien nous présenteront leur travail.</p> <p>Informations politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le décret CISP ○ Le contrat de coopération <p>La journée Référentiels du 21 octobre à La Marlagne</p> <p>Lors de plusieurs Inter-AID, nous avons abordé la question du transfert des compétences (régionalisation). Différentes présentations (sur base de ce qui est connu) ont été réalisées à propos des transferts financiers et des problèmes que cela risquait d'entraîner.</p> <p>Lors de cette Inter-AID, la CSC viendra nous présenter les</p>

		options qu'elle va défendre à propos de ces transferts dans les différents lieux de négociations. Débat
19 novembre 2013	Namur am	<p>Le décret CISP : quels impacts éventuels sur les pratiques ?</p> <p>Le contrat de coopération :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ retour des séances d'information régionales ○ les rendez-vous avec les SRP ○ relations avec les conseillers FOREM ○ le retour d'infos à propos des stagiaires ○ relations avec le FOREM ○ relations avec les stagiaires ○ incidences sur les pratiques, la démarche dans les centres ○ les relations aux stagiaires <p>Organisation de l'écriture des dossiers d'agrément : proposition d'une méthode de travail</p> <p>Première discussion à propos d'une attestation d'acquis d'apprentissage : enjeux et stratégie</p> <p>Informations politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ l'AGW ○ un projet avec un partenaire néerlandophone : VOKANS ○ la dégressivité des allocations de chômage pour les stagiaires en EFT ○ le point à propos des inspections <p>Divers</p>
17 décembre 2013	Namur am	<p>Impact des mesures d'accompagnement et des réformes en termes de chômage sur les TSE avec Pedro Rodrigez, responsable francophone des TSE.</p> <p>L'Accompagnement individualisé et le Contrat de coopération :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ les relations avec les conseillers FOREM ○ le retour d'infos à propos des stagiaires ○ les relations avec le FOREM ○ les relations avec les stagiaires ○ les incidences sur les pratiques, la démarche dans les centres ○ les relations aux stagiaires <p>Informations politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'arrêté AGW : présentation du texte en l'état, les questions ○ Retour de la manif du 13 décembre 2013 et des contacts <p>Préparation des dossiers agréments : le planning</p> <p>Les projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Capabilités ○ Eco+

3. ORGANIGRAMME DE L'AID COORDINATION



ANNEXE 1

Les centres affiliés

Au travers de ces trente deux centres, nous organisons cinquante-cinq sections de formation réparties en vingt-deux filières :

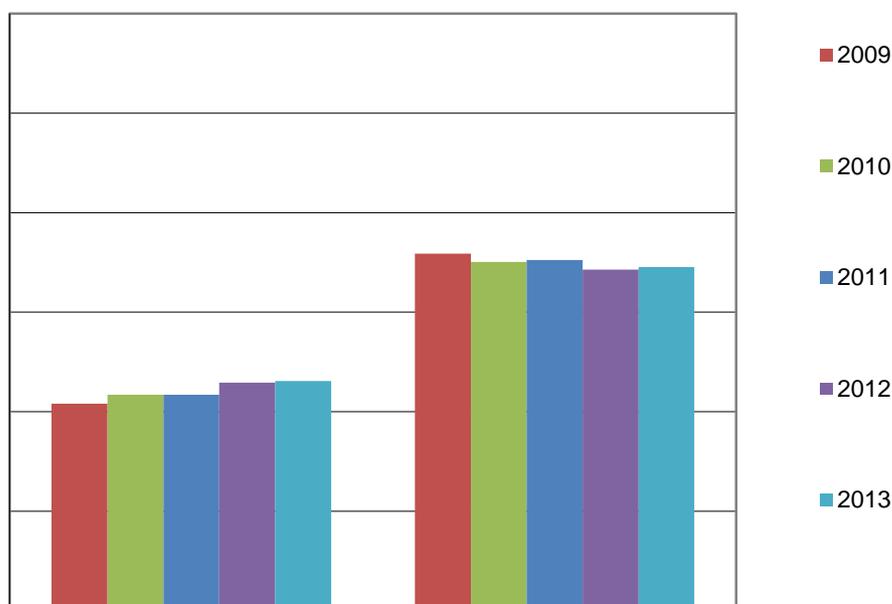
- En EFT :
 - 7 sections en restauration
 - 3 sections horticulture
 - 2 sections en menuiserie
 - 2 sections éco-construction
 - 2 sections nettoyage – aide ménagère
 - 2 sections parachèvement bâtiment
 - 1 section maçonnerie
 - 1 section peinture
 - 1 section éco-cantonnier
- En OISP :
 - 14 sections en remise à niveau – orientation professionnelle
 - 2 sections en bureautique – secrétariat
 - 3 sections aide soignantes
 - 3 sections « alpha »
 - 2 sections PAO
 - 2 sections animateur socioculturel et enfants
 - 1 section vente – étalage
 - 1 section coffrage – ferrailage
 - 1 section maçonnerie
 - 1 section tourisme
 - 3 sections technicien réseau
 - 1 section création site web

Sur les douze filières organisées en OISP, seulement deux filières ne sont pas à orientation « métier », mais représentent 17 actions sur les 34 organisées.

ANNEXE 2

Les stagiaires

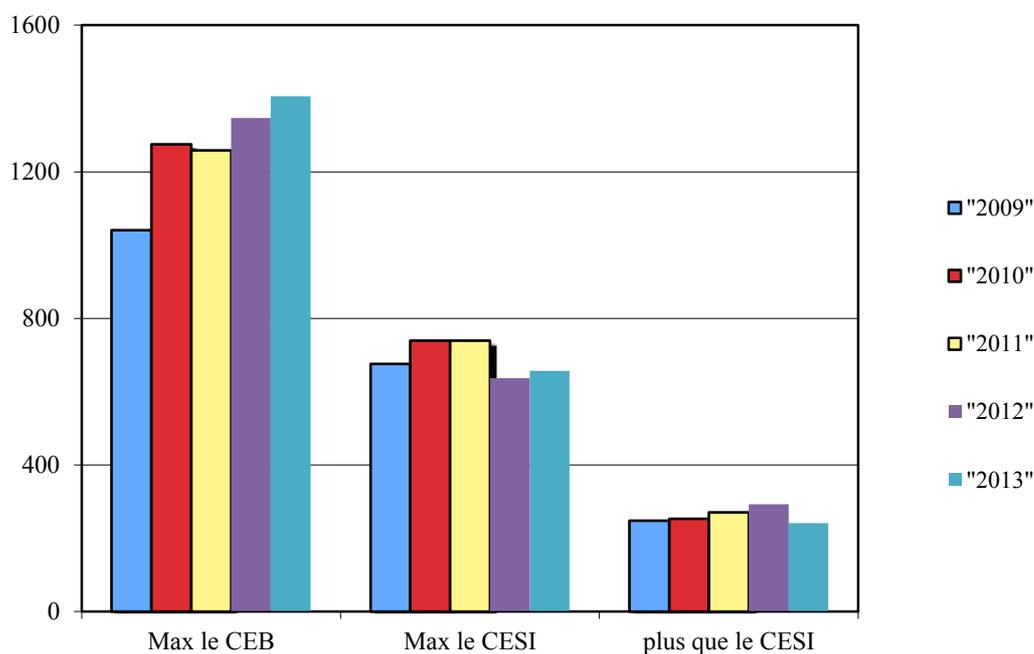
2.1. Ventilation du public accueilli par sexe



	Hommes	Femmes
Chiffres absolus	923	1.381
En pourcentage	40 %	60 %

Dans l'ensemble du réseau AID, nous avons travaillé avec 2.304 stagiaires. En 2012, nous avons travaillé avec 2.288. En 2013, comme en 2012, les femmes sont largement majoritaires et principalement en OISP. Elles représentent 70% en OISP et ne représentent que 28% en EFT.

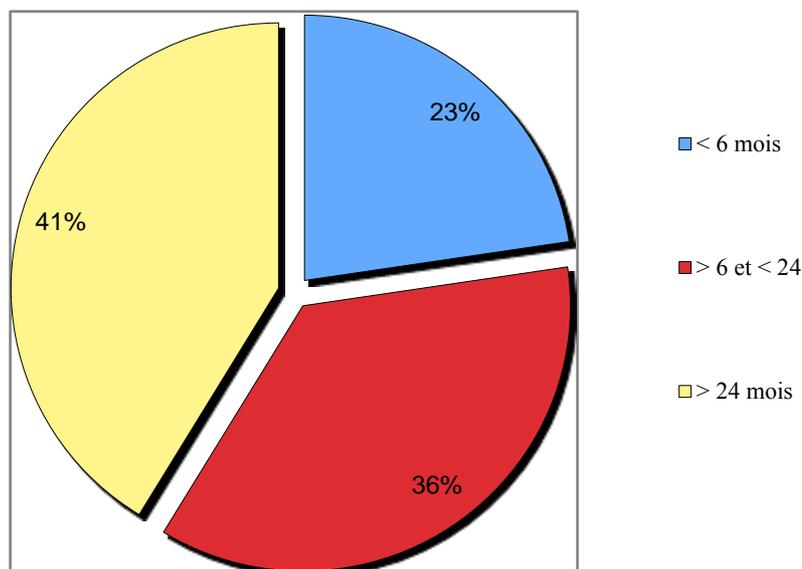
2.2. Qualifications à l'entrée par année



	Maximum le CEB	Maximum le CESI	Plus que le CESI
Chiffres absolus	1.406	657	241
En pourcentage	61 %	29 %	10 %

Au niveau des études, 61% du public n'a pas dépassé le niveau de l'école primaire et 29% a au maximum le CESI. De manière générale, 90% de nos stagiaires peuvent être considérés comme faiblement à très faiblement qualifiés. Presque neuf stagiaires sur dix ont au maximum la deuxième année du deuxième cycle. Les conditions du décret sont différentes et cela se marque dans le public. Les centres respectent les prescrits légaux et correspondent bien à nos options politiques.

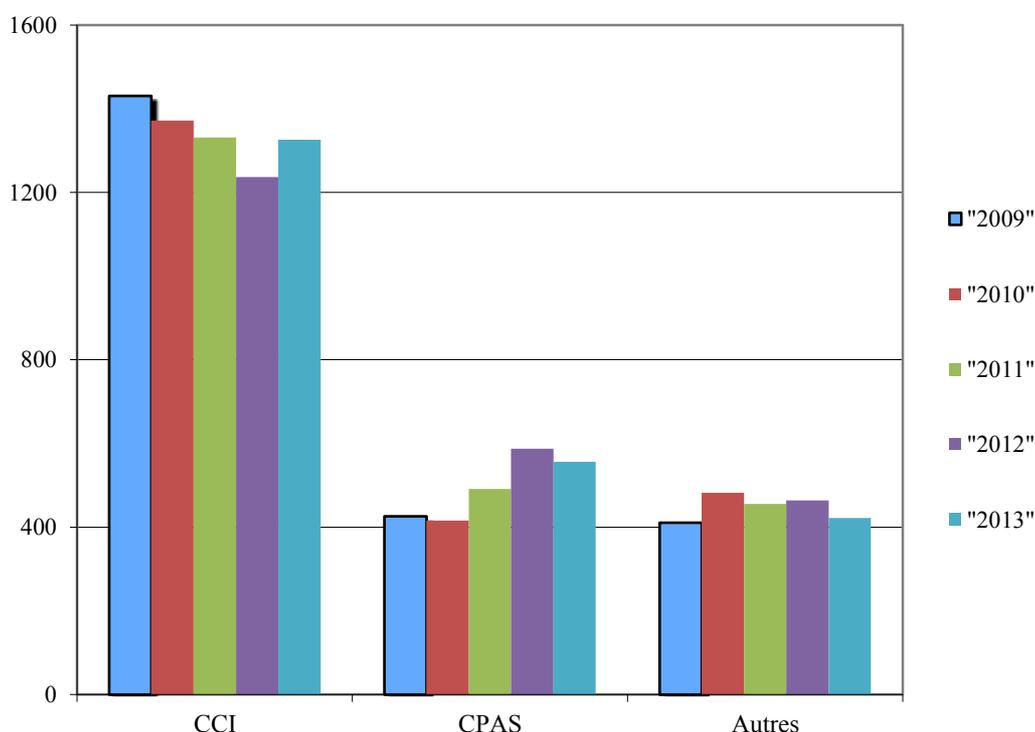
2.3. Durée d'inoccupation et niveau d'étude



	Maximum le CEB	Maximum le CESI	Plus que le CESI	Total	En %
0 à 6 mois	328	149	47	522	23 %
6 mois à 24 mois	507	239	80	831	36 %
plus de 24 mois	574	267	114	951	41 %
Total	1.409	655	241	2.304	

Au niveau de la durée d'inoccupation, le tableau montre que 4 stagiaires sur dix (41%) ont plus de 24 mois d'inoccupation. En croisant avec le niveau d'étude, on constate que sur 2.304 stagiaires, 574 stagiaires cumulent un niveau de qualification maximum CEB et plus de 24 mois d'inoccupation. Cela représente 41% des stagiaires.

2.4. Statuts administratifs à l'entrée

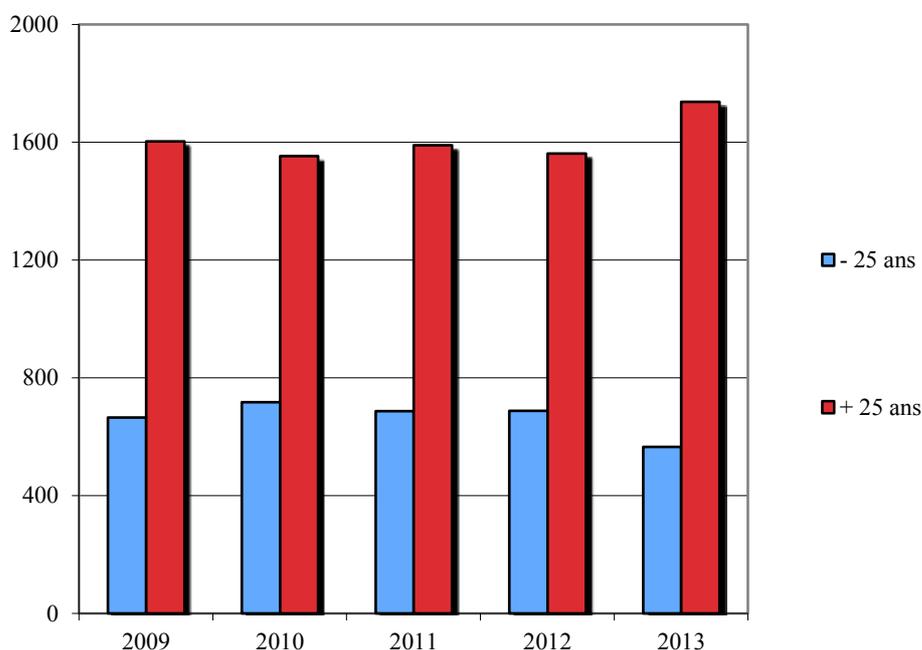


	Chômeurs indemnisés	Chômeurs non indemnisés	
		CPAS	Autres
Chiffres absolus	1.326	556	422
En pourcentage	58 %	24 %	18 %

Les chômeurs complets indemnisés représentent 58% (+4% par rapport à 2012) de notre public. Les 42% restant se répartissent entre les personnes relevant du CPAS (24%) et de la catégorie « autres » (18%) qui recouvre les personnes qui n'ont pas de revenu car elles sont à charge d'une autre personne (conjoint, parents,...). Proportionnellement, pour la première année depuis 2007, le nombre de CCI croît. Faut-il voir déjà l'impact de l'adressage ? de la pression mise sur les demandeurs d'emplois ?

Il n'y a pas de différence entre les OISP et les EFT.

2.5. Ages des stagiaires à l'entrée

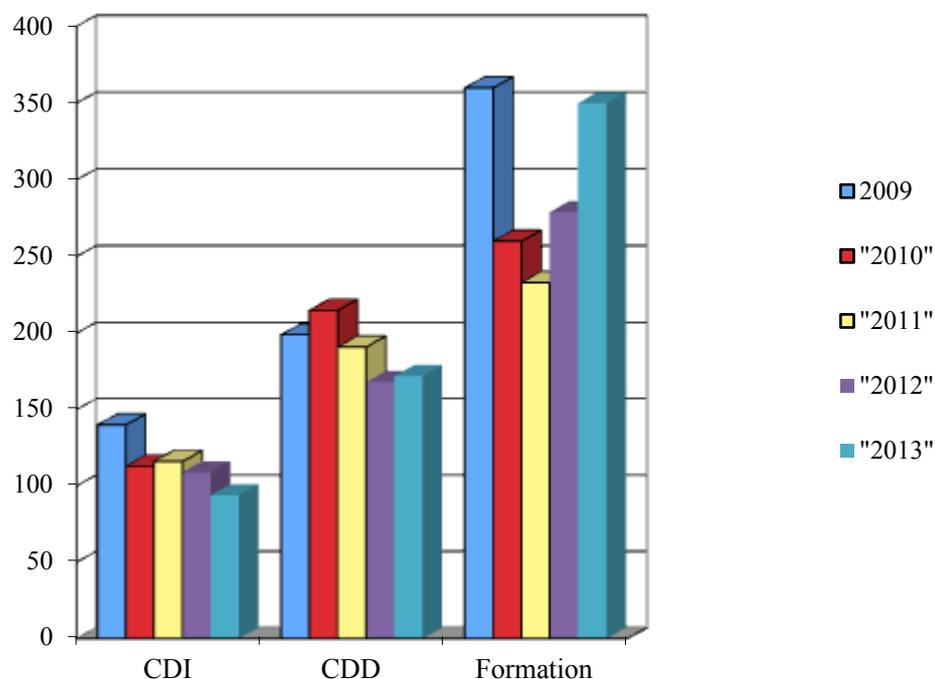


	- 25 ans	+ 25 ans
2007	566	1.738
En pourcentage	25 %	75 %

Les stagiaires qui fréquentent les centres de formation ont majoritairement plus de 25 ans. Ce ne sont pas des jeunes qui sortent de l'école. Ils ont souvent une réalité de vie plus ou moins « chargée ». On peut d'ailleurs constater une importante augmentation des stagiaires de plus de 25 ans.

2.6. Les résultats d'insertion

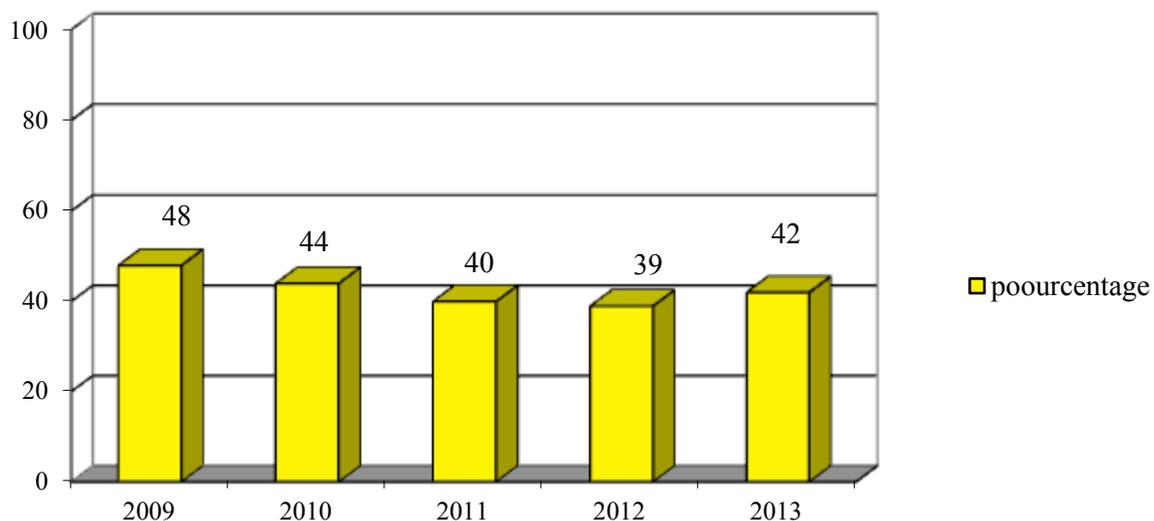
En chiffres absolus :



	Total des inscrits	Stagiaires qui ont quitté la formation en 2013	Emploi		Formation
			Durée indéterminée	Durée déterminée	
Chiffres absolus	2.304	1.474	94	172	350
			42 %		

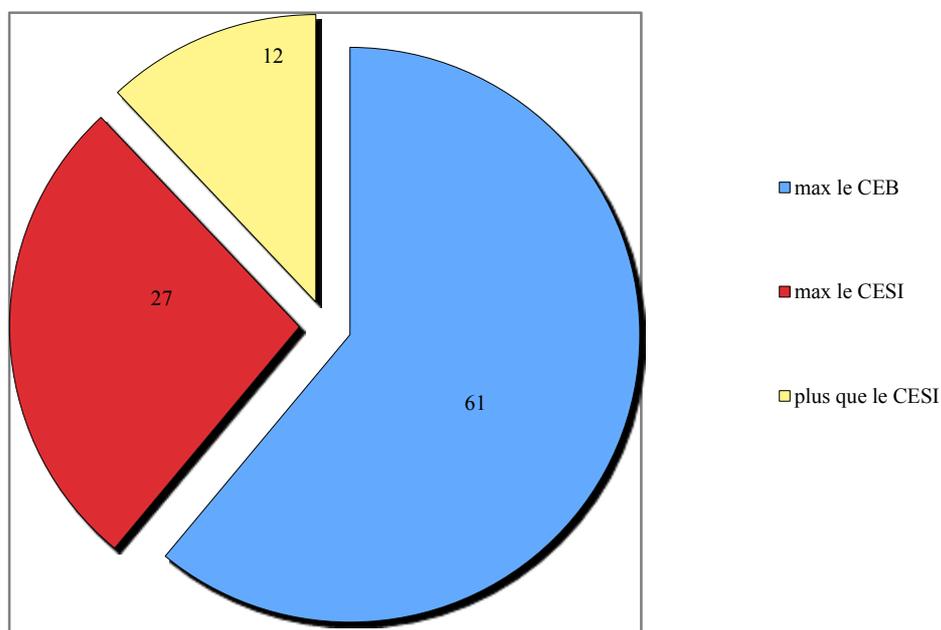
Les résultats globaux sont en légère augmentation par rapport à 2012. 42% au lieu de 39%. Il faut cependant remarquer que c'est surtout le nombre de stagiaires qui continuent une formation qui a augmenté. Malgré que la conjoncture économique ne soit pas favorable, l'insertion reste presque stable. Il y a un enjeu de travailler la sortie du stagiaire et son accompagnement post formation.

En pourcentage :



Résultat d'insertion en % en 2013	
2013	42 %

2.7. Tableaux croisés taux d'insertion / niveau de formation de base



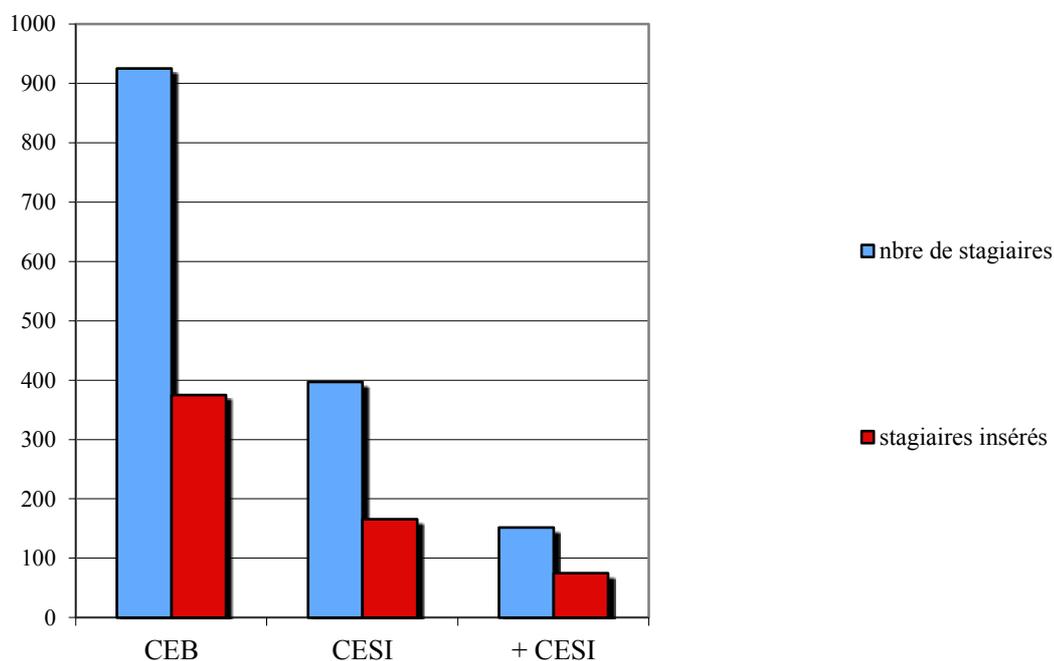
	Stagiaires qui ont terminé pour un emploi ou une formation	Maximum le CEB	Maximum le CESI	Plus que le CESI
Stagiaires insérés	616	375	166	75
En pourcentage	100 %	61 %	27 %	12 %

A côté des chiffres absolus et d'un regard macro, il nous a semblé intéressant de croiser l'insertion et le niveau d'étude initial.

Les stagiaires qui ont un emploi ne sont-ils pas ceux qui au départ avaient des possibilités d'insertion ?

On peut constater que 61% des stagiaires qui n'avaient que le CEB se sont insérés. Ce qui, en chiffres absolus représentent 375 stagiaires sur 616 stagiaires qui se sont insérés à la fin de la formation. En 2012, le pourcentage était de 52%. En 2013, deux stagiaires sur trois qui ont le CEB se réinsèrent soit en suivant une autre formation soit en s'insérant dans l'emploi.

2.8. Analysons la situation de plus près :



	Maximum le CEB	Maximum le CESI	Plus que le CESI
Stagiaires qui ont terminé ou quitté la formation	925	397	152
Stagiaires insérés	375	166	75
En pourcentage	41 %	42 %	49 %

Si on regarde par niveau d'étude de départ, il se confirme que le niveau d'étude de formation initial est un facteur facilitant une insertion professionnelle. En 2013, il y a une augmentation : 41% des stagiaires qui n'avaient que le CEB se sont réinsérés pour 36% en 2012. Pour les stagiaires qui ont plus que le CESI, le taux a légèrement augmenté : 42% en 2013 pour 39% en 2012. Par contre, pour les personnes qui ont au maximum le CESI, on reste stable : 49% en 2013 pour 50% en 2012.

IV. TABLE DES MATIERES

I. LA REALITE DU RESEAU.....	2
1. Les centres AID.....	2
2. Au niveau des stagiaires.....	3
II. L’AID COORDINATION ET LE CAHIER DES CHARGES	4
1. La gestion déléguée de relations extérieures et de relations politiques.....	4
1.1 L’année 2013 : la mise en place des changements entamés en 2012....	4
1.2 La commission d’agrément.....	6
1.3 Une expertise reconnue : l’AID membre expert d’ECVET TEAM.....	6
1.4 Un renforcement des collaborations avec la CSC et principalement le service Diversité et les TSE.....	6
1.5 L’Alliance emploi-environnement.....	7
1.6 Les Assises de l’insertion.....	7
1.7 Les inspections.....	8
1.8 Les enjeux bruxellois	8
1.9 Fesefa.....	8
1.10 L’économie sociale.....	8
Enjeux, chantiers.....	9
2. L’information et la communication.....	10
2.1 La communication interne.....	10
2.2 La communication externe.....	12
2.3 La communication du secteur.....	15
Enjeux, chantiers.....	16
3. La réflexion et l’animation pédagogique.....	18
3.1 L’Inter-AID.....	18
3.2 Des actions spécifiques et ciblées.....	18
3.3 L’approche par compétences.....	19
3.4 Les compétences transversales.....	20
3.5 L’investissement au sein de la commission pédagogique de l’Interfédé	21
Enjeux, chantiers.....	23
4. Le développement	24
4.1 L’AID Coordination comme initiateur, porteur de projet.....	24
4.2 L’AID Coordination comme outil « facilitateur ».....	29
4.3 Le soutien aux projets d’entreprise d’économie sociale.....	30
5. L’aide à la gestion	32

III. GESTION INSTITUTIONNELLE	34
1. Réunions CA AID Coordination 2013.....	34
2. Réunions Inter-AID 2013.....	35
3. Organigramme de l'AID Coordination	39
ANNEXE 1 : LES CENTRES AFFILIES.....	40
ANNEXE 2 : LES STAGIAIRES	42
IV. TABLE DES MATIERES	52